

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

**Nom du produit : AIS Mandarine Global Transition**

**Code ISIN : FR0014006PZ6**

**Initiateur du PRIIP :** Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

[www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr). Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sous le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés (DIC) :** 28/03/2024

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français.

Classification Actions internationales.

Durée : La date de création du produit est le 30/12/2021, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : Le fonds est nourricier de la classe d'actions M du compartiment maître Mandarine Global Transition (ci-après le « Compartiment Maître ») de la SICAV de droit luxembourgeois Mandarine Funds (ci-après la « SICAV »). A ce titre, AIS Mandarine Global Transition est investi à hauteur de 90% minimum et en permanence dans le Compartiment Maître et à titre accessoire en liquidités. Le Fonds Nourricier pourra être investi temporairement jusqu'à 110% de l'actif dans le Compartiment Maître notamment suite à un rachat. La performance du fonds Nourricier pourra être inférieure à celle du compartiment maître en raison notamment de ses propres frais de gestion. Rappel de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement du Compartiment Maître :

L'objectif de gestion du Compartiment Maître est d'obtenir une performance nette supérieure à MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (all countries world index) NR ("Indice"), sur la durée de placement recommandée de 5 ans, au travers d'un portefeuille diversifié composé d'actions d'entreprises, de toutes tailles de capitalisation et de toutes zones géographiques, dont le modèle économique, les produits ou services répondent, selon l'analyse de la société de gestion, significativement et positivement aux défis de la transition énergétique et écologique. Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR ; il est soumis aux exigences de publication d'informations dudit article 9. La mesure de la contribution effective du Compartiment à la transition énergétique et écologique sera appréciée au regard de l'impact des activités des sociétés sélectionnées sur le changement climatique. Conformément à son objectif d'investissement durable, le Compartiment vise à investir dans des investissements sous-jacents qui contribuent à l'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique. Comme décrit dans la politique d'investissement du Compartiment, toutes les actions sont évaluées et mesurées selon leur capacité à contribuer aux solutions en matière de changement climatique. Cette évaluation est réalisée au niveau des émetteurs à l'aide d'un processus de sélection des valeurs. Ce processus de sélection comprend une analyse de leur chiffre d'affaires à l'égard des activités en lien avec les deux premiers objectifs de la Taxonomie Européenne d'atténuation et/ou d'adaptation au changement climatique. L'alignement à la taxonomie sera calculé dans un premier temps uniquement pour ces deux premiers objectifs, sachant que le fonds peut être investi dans les quatre autres objectifs de la Taxonomie (Utilisation durable de l'eau et protection des ressources marine ; lutte contre la pollution ; transition vers une économie circulaire, protection des écosystèmes sains/biodiversité), sur la base de fournisseurs de données externes.

La stratégie repose sur une sélection d'actions d'entreprises impliquées dans des thématiques ou des secteurs d'activité liés au développement durable et à l'environnement et, plus spécifiquement, à la transition énergétique et écologique. Le Compartiment Maître cherchera, au travers d'une approche "croissance & qualité", à financer et à capter la dynamique de croissance des sociétés natives de la transition écologique, des fournisseurs de solutions ou des sociétés en transition vers une économie décarbonée.

Le Compartiment Maître sélectionnera les entreprises dont le modèle économique, les produits ou services et processus de production dans des domaines d'activité dits « Eco-Activités » contribuant significativement et positivement à la transition énergétique et écologique et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Dans ce cadre, l'actif du Compartiment Maître sera composé :

- à 50% minimum de l'actif net dans les entreprises de Type I - "Part Verte élevée" (celles réalisant plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans les Eco-Activités)

- à 50% maximum de l'actif net dans les entreprises de Type II - "Part Verte modérée" (celles réalisant de 10% à 50% exclu de leur chiffre d'affaires dans les Eco-Activités)

- à 20% maximum de l'actif net dans les entreprises de Type III - "Diversification" (celles réalisant moins de 10% de leur chiffre d'affaires dans les Eco-Activités).

Les sociétés dont les activités économiques appréciées comme contraires à la transition énergétique et écologique, ou actuellement controversées seront exclues.

Le Compartiment Maître sera investi au minimum à hauteur de 80% de son actif net en actions cotées et de toute taille de capitalisation et de toutes zones géographiques dont pour une part appréciable dans des émetteurs des pays émergents (25% max). Une large majorité des valeurs correspondant à la thématique du changement climatique étant des sociétés de petite ou moyenne capitalisation, le Compartiment pourra être constitué jusqu'à 100 % maximum d'entreprises de petite ou moyenne capitalisation. Le risque de change pourra atteindre 100% de l'actif net. Le Compartiment pourra investir jusqu'à 10% de ses actifs nets dans des actions chinoises de catégorie A via Stock Connect et/ou des actions chinoises de catégorie B.

Nous attirons l'attention des investisseurs sur le fait que son investissement dans le Compartiment a pour objectif de contribuer au financement de la transition écologique et énergétique mais qu'il ne génère pas d'impacts directs positifs sur l'environnement et la société.

Rappel de l'indicateur de référence du Compartiment Maître :

MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (all countries world index) NR. Le Compartiment Maître est géré activement.

Investisseurs de détail visés : Le Fonds Nourricier s'adresse à tout souscripteur recherchant une valorisation dynamique et qui accepte de s'exposer à un risque action important.

Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Fonds de capitalisation des sommes distribuables.

Durée de placement recommandée : 5 ans,

La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne.

Les demandes de souscription ou de rachat de parts sont centralisées auprès de CACEIS Bank tous les jours au plus tard à 09h00 et exécutées quotidiennement.

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).

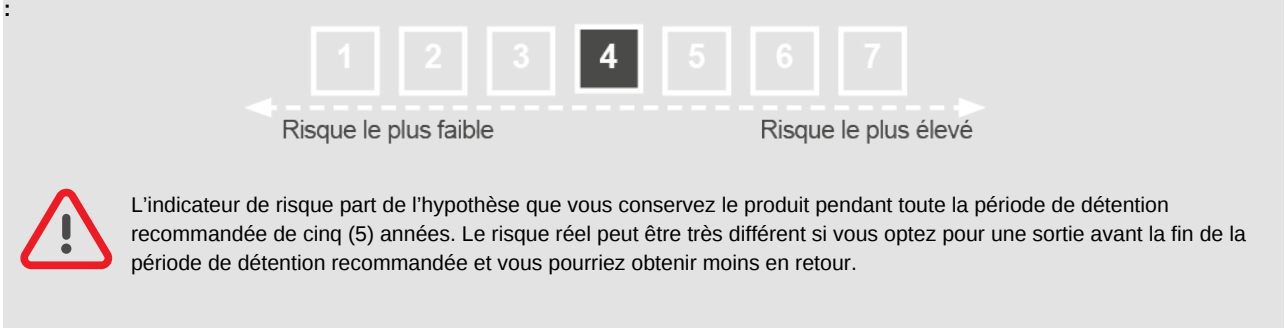
Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique : Le Fonds est nourricier du compartiment Mandarine Global Transition. A ce titre, il supporte les mêmes risques que son Compartiment Maître, à savoir : - Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation soudaine de la qualité d'un émetteur ou de celui de sa défaillance. - Risque de liquidité : Il représente la baisse de prix que le fonds devrait potentiellement accepter afin de pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans  
Exemple d'investissement 10 000 euros

| Scénarios     |                                                                                                          | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après * 5 ans |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| Minimum       | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement |                           |                              |
| Tensions      | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                   | 4 229,50 €                | 2 443,91 €                   |
|               | Rendement annuel moyen                                                                                   | -57,70 %                  | -24,56 %                     |
| Défavorable   | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts                                                 | 7 814,64 €                | 8 111,88 €                   |
|               | Rendement annuel moyen                                                                                   | -21,85 %                  | -4,10 %                      |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts                                                 | 10 527,23 €               | 15 132,15 €                  |
|               | Rendement annuel moyen                                                                                   | 5,27 %                    | 8,64 %                       |
| Favorable     | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts                                                 | 14 886,00 €               | 19 338,45 €                  |
|               | Rendement annuel moyen                                                                                   | 48,86 %                   | 14,10 %                      |

\*période de détention recommandée

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 11/2021 et de 12/2023.  
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 01/2014 et de 01/2019.  
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 02/2016 et de 02/2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

## Coûts au fil du temps :

| Scénarios de sortie           | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après * 5 ans |
|-------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| Coûts totaux                  | 466 €                     | 1 868 €                      |
| Incidence des coûts annuels** | 4,66 %                    | 3,48 % chaque année          |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,12 % avant déduction des coûts et de 8,64 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

### Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                          |                                                                                                                                                                                                                                                                | Si vous sortez après 1 an |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée                                                     | 2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;                                                                                                                       | Jusqu'à 200 €             |
| Coûts de sortie                                                    | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.                                                                                                                                                                                                       | 0 €                       |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                             |                                                                                                                                                                                                                                                                |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation* | 2,70 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.                                                                                                                                 | 264 €                     |
| Coûts de transaction                                               | 0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 2 €                       |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions               |                                                                                                                                                                                                                                                                |                           |
| Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement      | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit                                                                                                                                                                                                  | 0 €                       |

\* Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée ( 5 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : [contact@federal-finance.fr](mailto:contact@federal-finance.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr)

### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant : [https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c\\_160071/ais-mandarine-global-transition](https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c_160071/ais-mandarine-global-transition).

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 5 dernières années.

Le Produit intègre des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans sa stratégie d'investissement (article 9) au sens du règlement européen (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement Disclosure » ou « SFDR »). Plus d'informations sur le site

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org/rubrique> : Le Médiateur.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/03/2024

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 04/006 du 22 mars 2004 – TVA : FR 87 378 135 610.